

Procès Verbal du Conseil d'Ecole du Mardi 05 novembre 2013

Présents

Représentants de la Municipalité : Mme MOLIA, Mme LAJOUX, M. COUTABLE

Représentants des parents d'élèves FCPE : titulaires : Mme VAUTIER, Mme LAGLEYZE,
suppléante : Mme PERRET

Représentants des parents d'élèves APE : titulaires : Mme CHARTIER, Mme CHAMBON, Mme BITAILLOU, Mme LOUVEAU

Equipe enseignante : Mme TORTEREAU, Mme TARASCOU, Mme DOSSEUR, Mme LEBORGNE, Mme TABUTEAU, Mme MAZURAS, M. MATHIEU

Assistante de Vie Scolaire : Mme PIROT

Emploi Avenir Professeur : Mme BOUARFA

Absents

DDEN : pas nommé

Psychologue scolaire : Mme RAIMOND

Maire : M. MICHAUD

Excusées

IEN : Mme GOURIN

Enseignantes : Mme FOULONNEAU, Mme WACONGNE, Mme FEVRIER

1. Résultats des élections

Les élections ont eu lieu le vendredi 11 octobre et le bureau de vote a été ouvert de 13h00 à 17h00. Sur 287 inscrits il y a eu 221 votants dont 214 par correspondance soit une participation de 77%.

Résultats : liste APE 113 voix soit 4 sièges liste FCPE 103 voix soit 3 sièges.

2. Modalités de délibération – Composition et attributions du conseil d'école

La composition du conseil et les attributions ont été rappelées ainsi que la répartition des voix : mairie : 2 voix, enseignants : 1 voix / classe (Mmes Mazurais et Février ne votent pas de par la nature de leur poste), parents : 1 voix par titulaire, (dden : 1 voix). Les membres du conseil d'école ont voté que les votes se feront à mains levées, et qu'un secrétaire de séance sera désigné à chaque conseil d'école.

3. Organisation pédagogique

Répartition (au 05/11/13)

Classe de CP – Mme Tortereau : 25 élèves	CP : 31 élèves
Classe de CP/CE1 - Mme Tarascou : 23 élèves (6 + 17)	CE1 : 36 élèves
Classe de CE1/CE2 – Mme Foulonneau : 25 élèves (19 + 6)	CE2 : 39 élèves
Classe de CE2 – Mme Dosseur : 26 élèves	CM1 : 37 élèves
Classe de CE2/CM1 – Mme Tabuteau / Mme Février : 25 élèves (7 + 18)	CM2 : 34 élèves
Classe de CM1/CM2 – Mme Leborgne : 25 élèves (19 + 6)	Total : 177 élèves
Classe de CM2 - M Mathieu / Mme Mazurais : 28 élèves	
Moyenne par classe : 25,28 élèves	

Mme Février fait le complément de service de la classe de CE2/CM1 le lundi.

Mme Mazurais fait le complément de service de la classe de CM2 le lundi.

Mme Wacongne remplace Mme Foulonneau jusqu'à la fin de son congé maternité.

Le projet d'école, établi en 2011 se poursuit cette année. Il s'articule autour de trois axes : favoriser la réussite de tous les élèves, harmoniser les enseignements en travaillant en équipe et répondre aux besoins spécifiques de l'école.

Les Activités Pédagogiques Complémentaires fonctionnent du 4 novembre 2013 au 18 avril 2014 à raison de 4 matins par semaine de 8h20 à 8h50. L'intervention auprès de l'enfant se fait sur proposition des enseignants et discussion avec la famille.

Le poste d'assistante administrative de Mme Van Gool a été reconduit jusqu'à fin septembre 2014.

Une élève de CP bénéficie d'une Assistante de Vie Scolaire (Mme Pirot) sur la semaine.

Un poste d'Emploi Avenir Professeur a été attribué à l'école. Mme Bouarfa mène ses études et découvre en même temps le milieu de l'enseignement. Son contrat d'un an, renouvelable 3 fois, est de 12h/sem.

4. Règlement intérieur de l'école

Quelques modifications y ont été apportées. Modification du jour de décharge et des jours de présence de Mme Van Gool. Dans la rubrique vie scolaire, la référence de l'article sur la laïcité a été remplacée par le numéro de la circulaire de la Charte de la laïcité. La Charte de la laïcité sera jointe au règlement intérieur.

5. Sécurité

Un premier exercice s'est déroulé le 16 septembre. Le bilan est positif. Un autre exercice incendie ainsi qu'un exercice PPMS seront menés au cours de l'année.

6. Liaison Ecole/Collège

Des rencontres plus formalisées et régulières entre les enseignants des deux établissements seront mises en place au cours de l'année scolaire.

7. Rythmes scolaires rentrée 2014/2015

Les interrogations des parents d'élèves portent sur l'organisation du mercredi matin (temps périscolaire, restauration) et la sortie des élèves à 15h30. Les parents d'élèves élus ne prennent pas position quant aux deux scénarios proposés. L'équipe enseignante se prononce pour le deuxième scénario (L, M, J, V : 8h45-12h00 / 13h30-15h30 ; Me : 8h45-11h45).

8. Coopérative scolaire – Projets de classes

La subvention municipale de 2 444 € versée au mois de mai 2013 a été répartie entre les classes. Le solde de la coopérative de l'école s'élève à ce jour à 1 658 €.

Des sorties à la bibliothèque sont programmées tout au long de l'année pour un grand nombre de classes.

Les classes de CE2/CM1, de CM1/CM2 et de CM2 ont participé à la semaine bleue (pétanque et jeux de cartes).

Les élèves des classes de CP, CP/CE1 et CE1/CE2 sont inscrits à Ecole et cinéma.

Des ateliers au Musée des Beaux-Arts sont prévus en décembre (CP, CP/CE1, CE1/CE2, CE2, CM2).

Les élèves de CM2 participeront à la cérémonie du 11 novembre. La classe de CE2/CM1 est allée visiter le centre d'enfouissement de Chanceaux-Près-Loches.

Une animation autour des déchets sera menée dans toutes les classes par un représentant de la CCVI.

Les classes de CM1/CM2 et CM2 participeront à des ateliers langagiers lors du Festival des langues et réaliseront des productions autour du thème « Poser et se reposer » destinées au futur agenda santé distribué aux élèves à leur rentrée en CM2.

Mme Tabuteau a présenté son projet d'un séjour à Angers avec sa classe de CE2/CM1 (mai-juin, entre 3 000 et 4 000 €, pas de financement mairie).

Un projet danse avec l'association Cultivor est à l'étude pour les classes de CE2 et CM2 (~ 800 €).

Les classes de CM1/CM2 et CM2 participeront à un cycle escrime (~ 500 €). Une rencontre avec l'école des Gués est prévue en mars.

9. Investissement informatique

L'équipe enseignante réitère sa demande de l'acquisition d'un 2^{ème} TNI pour la classe de Mme Tarascou. La mairie a répondu que cette demande a été inscrite au budget. Par ailleurs M. Mathieu a signifié qu'un TNI réglable en hauteur avec un éclairage plus puissant serait plus adapté au fonctionnement de cette classe. Mme Leborgne a remercié M. Bonneau pour son aide informatique et sa disponibilité.

11. Travaux réalisés et travaux à réaliser

La cage d'escalier, côté rue principale, a été repeinte. Les fenêtres du couloir du 1^{er} étage ont été remplacées (M. Mathieu a apporté une remarque sur un souci de ventilation dans la mesure où seules deux fenêtres peuvent s'ouvrir). Débroussaillage du jardin et réparation du grillage. Sécurisation des abords de l'école (Les parents d'élèves soulignent qu'il serait nécessaire d'insister sur le sens de circulation et font la remarque que le stationnement du bus piscine pose problème).

12. Projets des associations de parents d'élèves

FCPE : rallye pédestre (septembre 2013), bonshommes de la Saint-Nicolas (décembre), téléthon, fiesta party, chasse aux œufs, vide ta chambre

APE : photos de l'école élémentaire (fin septembre), galettes des rois (janvier)

13. Questions des parents d'élèves (fcpe)

Conseil d'enfant : L'élection ne concerne que les CE2, élus pour deux ans. Tous les enfants ne peuvent être touchés par cette élection compte tenu des modalités.

Etude : Il s'agit d'une étude surveillée qui relève de la CCVI. Les animateurs ne peuvent apporter une aide pédagogique aux élèves. Les parents d'élèves souhaitent la remise en place d'une étude dirigée qui serait encadrée par des personnes compétentes et habilitées.

Fête d'école : M. Mathieu a annoncé que la kermesse de fin d'année se fera dans les modalités de l'année précédente.


Ponts du mois de mai : Il n'y a pas de ponts au mois de mai inscrits au calendrier scolaire.

Date du prochain conseil d'école : mardi 18 février 2014 à 18h00

Ce présent compte rendu sera consultable par voie d'affichage et sur le site de l'école <http://ec-bourg-veigne.tice.ac-orleans-tours.fr> jusqu'au prochain Conseil d'Ecole.

Chaque membre du Conseil d'Ecole en a reçu un exemplaire. Il ne sera pas diffusé auprès de toutes les familles. Néanmoins, les personnes qui en feront la demande en auront une copie.

le secrétaire de séance (APE),
Mme LOUVEAU



le directeur,
M. MATHIEU

